

Réunion d'information Lycée Vaugelas 30 et 31 janvier 2025

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier



VAUGELAS
ENSEIGNEMENT OUVERT

parcoursup.gouv.fr



- Une offre de formation riche et diversifiée : près de 24 000 formations supérieures proposant principalement des diplômes nationaux ou d'établissement validés par l'Etat

Des formations sous statut étudiant et des formations en apprentissage

- Une priorité : simplifiez vos démarches !

Parcoursup, c'est 1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier

Parcoursup, c'est **connaître les chiffres clés** de la session précédente

Sur le site parcoursup.gouv.fr une fiche « **les bons réflexes** » aide lycéens et parents à se repérer dans le choix d'un établissement de formation

- L'accompagnement personnalisé tout au long de la procédure

Vous n'êtes pas seuls pour réfléchir et faire vos choix : vous êtes accompagnés, au lycée, via les professionnels de la plateforme, au numéro vert, sur les réseaux sociaux Parcoursup

- **La transparence sur les critères : un cadre commun proposé sur Parcoursup**

Parcoursup permet de visualiser les **critères et éléments que les enseignants des formations du supérieur ont défini pour l'examen des candidatures** : résultats scolaires, motivation, compétences, appréciations de l'équipe pédagogique, etc...

Important : **Parcoursup ne fait jamais l'analyse des candidatures** : ce sont les enseignants des formations du supérieur qui définissent les critères, examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez

- **La transparence sur le profil des admis : un appui pour réfléchir à son parcours et à ses vœux**

Nouveauté 2025 : retrouvez dans la rubrique "**Visualiser les chiffres d'accès à la formation**" de la fiche formation, des informations sur le taux d'accès (niveau de demande pour la formation) ainsi que sur le profil des candidats admis les années précédentes (série de bac, niveau scolaire, choix de parcours au lycée)

- **La transparence sur les taux de réussite et les perspectives d'insertion professionnelle**

Nouveauté 2025 : les données sur l'insertion professionnelle sont étendues aux licences universitaires

○ **Parcoursup vous permet de choisir librement les formations qui vous intéressent**

Vous formulez librement vos vœux **sans les classer**

Vous choisissez votre formation en fonction des propositions d'admission que vous recevez, à partir du 2 juin 2025. **Vous avez le dernier mot**

Parcoursup vous aide à anticiper, à comparer les formations entre elles, à participer aux journées portes ouvertes (JPO)

○ **Parcoursup agit pour l'égalité d'accès et de réussite des étudiants**

Parcoursup met en œuvre des actions ciblées pour l'accès au supérieur des lycéens boursiers, professionnels ou technologiques, ou encore des lycéens participant à des cordées de la réussite

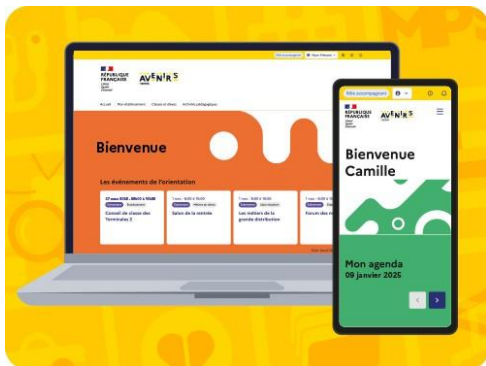
Parcoursup prend en compte les situations particulières tels les candidats en situation de handicap ou candidats sportifs de haut niveau ou artistes confirmés

Parcoursup promeut le développement des parcours personnalisés (Oui-Si) à l'université pour favoriser la réussite des étudiants

Le calendrier 2025 en 3 étapes



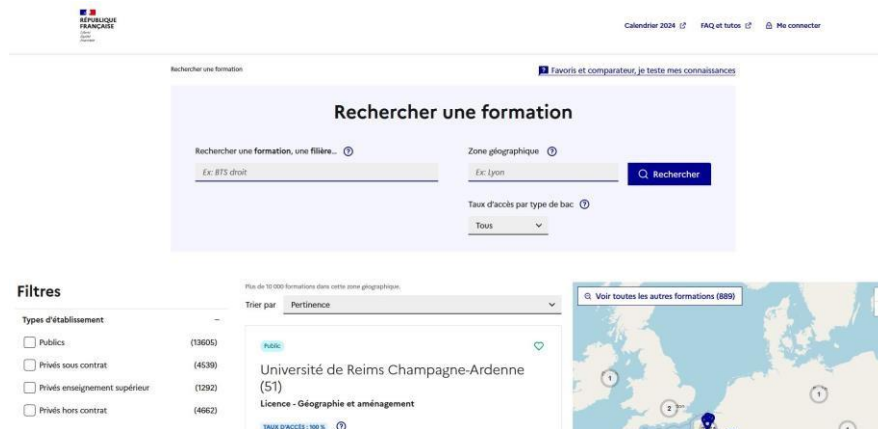
LE BON REFLEXE : S'INFORMER



Sur Avenirs.onisep.fr

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur les **filières, les formations et les métiers**

Un **nouvel environnement** pour **aider les professeurs** dans l'accompagnement à l'orientation de leurs élèves



Sur Parcoursup.gouv.fr :

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **journées portes ouvertes**

LE BON REFLEXE : ECHANGER, SE PREPARER



Des lives pour poser vos questions

Calendrier à retrouver sur parcoursup.gouv.fr

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal, les personnels de direction
- Les personnels d'orientation

Echanger avec les formations

- Les responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques

➤ *contact et dates à retrouver sur parcoursup.gouv.fr*

Préparez-vous avec les outils Parcoursup

- Quiz, Video-tuto, Règles d'or, Faq
- Site d'entraînement de la phase d'admission

Parmi les 24 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements :

- **Des formations sous statut étudiant** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS), classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc.
- **Des formations sous statut apprenti (en alternance)** : l'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT, DEUST, Licences, etc.).
- **Nouveauté 2025 « la carte d'identité des formations »** : la « carte d'identité » de chaque formation permet de vérifier en un clin d'œil le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'Etat ou sans contrat avec l'Etat), le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil ou encore l'éligibilité aux bourses.

On retrouve aussi aisément sur Parcoursup l'information sur les frais de scolarité.

De l'ordre de 10 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels

Être étudiant apprenti c'est :

- Être étudiant et surtout salarié
- Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement

L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur



Des ressources disponibles sur parcoursup.gouv.fr (espace *Trouver une formation*)

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, le règlement de la CVEC, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Visualiser les chiffres d'accès à la formation** : des données clés sur l'admission en 2024 et les possibilités d'accès dans la formation pour les lycéens de terminale au cours des 3 dernières années **Nouveauté 2025**
- **Poursuivre ses études et connaître les débouchés** : des informations sur les taux de réussite, les possibilités de poursuite d'études, les taux d'insertion et conditions d'emploi des sortants de la formation **Nouveauté 2025**
- **Contacter et échanger avec l'établissement** : contacts de référents de la formation, notamment le référent handicap

- **Nouveauté 2025 :** → **Carte d'identité de la formation** en haut sur chaque fiche formation

IFSI Regroupement IFSI Université de Limoges D.E Infirmier

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION SÉLECTIVE
FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

DIPLOME D'ÉTAT CONTRÔLÉ

IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)

Autres formations accessibles :

IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (!) ▼

Partager la page

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaître les débouchés

Contactez et échangez avec l'établissement

Nouveauté 2025 : sur le site parcoursup.gouv.fr (espace Ressources) un livret « **les bons réflexes** » aide lycéens et parents à se repérer pour choisir un établissement de formation



Vérifier en un clin d'œil : le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'Etat ou sans contrat avec l'Etat), le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil, le label MESR ou encore l'éligibilité aux bourses



On retrouve aussi aisément sur Parcoursup l'information sur les **frais de scolarité**, le **règlement de la CVEC**



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

100%	Résultats scolaires	70 %
	Méthodes de travail	20 %
	Savoir-être	5 %
	Motivation	3 %
	Engagement et activités	2 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

- Qui analyse les candidatures ?
- Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

>> une rubrique dédiée aux critères d'analyse des candidatures avec une présentation globale et détaillée

>> la rubrique **Conseils** pour faire passer des messages aux candidats

Nouveauté en 2025 :

Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus nombreux (19 000) et plus riches en données

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%

Résultats en Français , HG et Philosophie

Éléments évalués :

Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral). Notes de première et terminale dans les matières indiquées.

ESSENTIEL



Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques

SES

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en déplaçant le curseur

6 15 20

(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières

[Voir le résultat](#)

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

RAREMENT OCCASIONNELLEMENT **RÉGULIÈREMENT** PLUS DE 50% PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de 15 / 20

La formation envoie **régulièrement** des propositions d'admission aux lycéens de terminale générale avec ce profil.

Conseils

Il est important de noter que cette donnée ne garantit pas votre propre admission.
N'hésitez pas à postuler, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

Et cette doublette de spécialités

**Mathématiques
SES**

Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation accorde **40% d'importance** aux résultats scolaires des candidats.
Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

[Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux](#)

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Moyenne générale (*)

Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **13 ET 15** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 15 ET 18,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **19 ET 20** de moyenne générale

(*) calculée à partir des bulletins de la classe de terminale sans prendre en compte les éventuelles options et sans coefficient sur les matières

Enseignements de spécialité

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

↓ Classées de la plus courante à la moins courante

SES	&	HGGSP
Mathématiques	&	SES
Mathématiques	&	HGGSP
HGGSP	&	HLP

Des conseils personnalisés pour vous aider : ayez toujours les bons réflexes, consultez les critères spécifiques de la formation ; diversifiez vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution

Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques
SES

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en déplaçant le curseur

6

15

20

(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières

[Voir le résultat](#)

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

RAREMENT OCCASIONNELLEMENT **RÉGULIÈREMENT** PLUS DE 50% PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de 15 / 20

La formation envoie **régulièrement** des propositions d'admission aux lycéens de terminale générale avec ce profil.

Conseils

Il est important de noter que cette donnée ne garantit pas votre propre admission.
N'hésitez pas à postuler, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

Et cette doublette de spécialités

**Mathématiques
SES**

Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation accorde **40% d'importance** aux résultats scolaires des candidats.
Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

[Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux](#)

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Moyenne générale (*)

Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **13 ET 15** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 15 ET 18,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **19 ET 20** de moyenne générale

(*) calculée à partir des bulletins de la classe de terminale sans prendre en compte les éventuelles options et sans coefficient sur les matières

Enseignements de spécialité

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

↓ Classées de la plus courante à la moins courante

SES & HGGSP

Mathématiques & SES

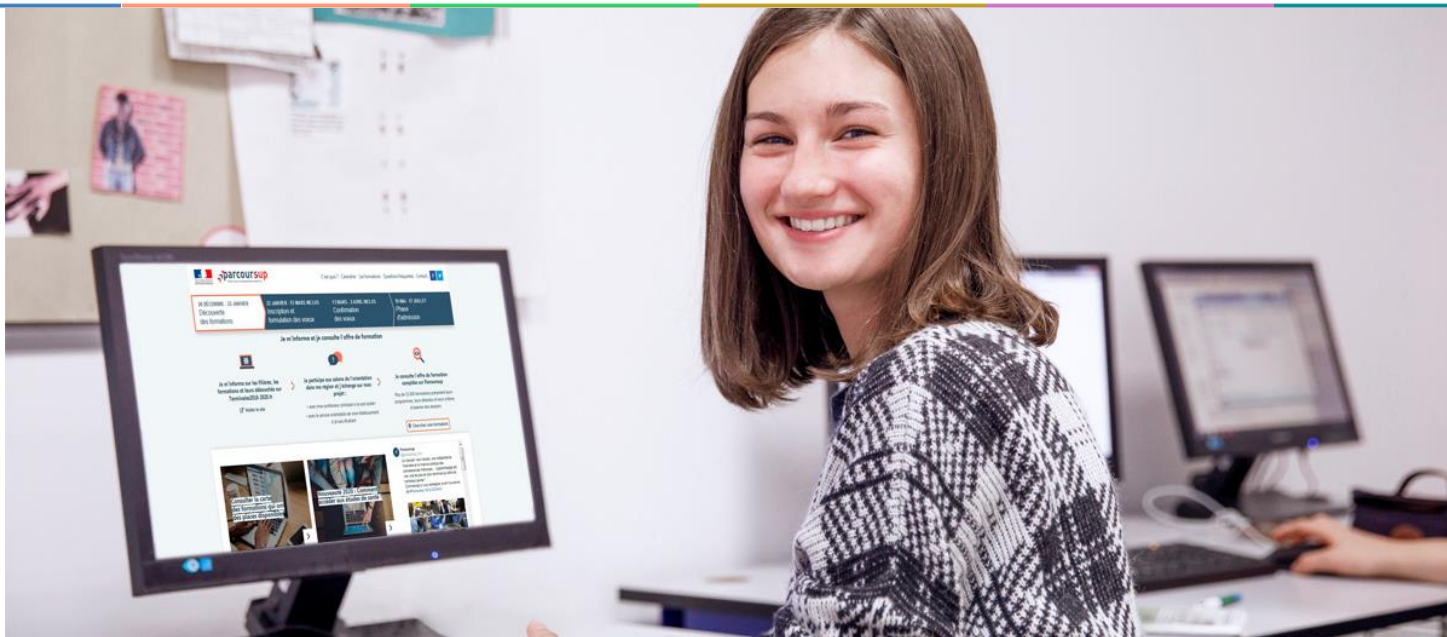
Mathématiques & HGGSP

HGGSP & HLP

Des conseils personnalisés pour vous aider : ayez toujours les bons réflexes, consultez les critères spécifiques de la formation ; diversifiez vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution

Exemple de recherche

<https://www.parcoursup.gouv.fr/>



Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

2

15 janvier 2025 > 13 mars 2025 > 2 avril 2025

Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 15 JANVIER AU 13 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 13 mars 2025 : dernier jour pour formuler mes vœux.

MERCREDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



FÉVRIER - MARS

*2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos** **tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

1. Formuler vos vœux

S'inscrire sur Parcoursup

- **Un message adressé aux lycéens un peu avant le 15 janvier sur leur adresse mail enregistrée au lycée pour activer leur compte :** une adresse valide et régulièrement utilisée >> pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

> Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

> Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)

> Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal

> **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure

> **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

> **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières sélectives** (Classes prépa, BTS, BUT, écoles de commerce, d'ingénieurs, IFSI, IEP, etc...)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité)** : une réponse sera apportée pour chaque vœu formulé à compter du 2 juin 2025
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** : elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

Entre le 6 et le 10 juin 2025, il devra toutefois classer ses vœux en attente par ordre de préférence

>> **Objectif : accélérer le rythme d'envoi des propositions** pour augmenter encore la part de lycéens ayant au moins une proposition avant les épreuves écrites du baccalauréat

Focus sur les vœux multiples

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- > **Sauf exception (PASS Ile-de-France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

A noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Focus sur les vœux multiples : exemples

Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

A noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur parcoursup.gouv.fr

Focus sur le secteur géographique

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

**Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 13 mars 2025**

(23h59 heure de Paris)



A horizontal timeline with a white line and five white circular markers. A white location pin icon is positioned above the second marker from the left.

Février

Mars

Avril

Mai

2. Compléter et confirmer vos vœux

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> Compléter leur dossier :

- > rubrique « préférence et autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

À compléter par le candidat

La rubrique Activités et centres d'intérêt

une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements

La lettre de motivation

Quand elle est demandée par la formation

Les pièces spécifiques ou formulaires

demandés par certaines formations sélectives

Transmis par le lycée

Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :

- **Année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
- **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)

La fiche Avenir

renseignée par les enseignants et le proviseur ou son adjointe

Des informations sur votre parcours spécifique

- parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
- participation aux cordées de la réussite
- certification des compétences numériques (Pix)

Bulletins scolaires

- > **Dans les bulletins sont remontés** : la moyenne de l'élève par discipline, le positionnement de l'élève dans son groupe/classe, les appréciations trimestrielles/semestrielles de 1^{ère} et T^{ale} pour chaque enseignant dans sa discipline
- > **Pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par le lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier (= pas avant le 25 mars)

La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
 - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier **à partir du 2 juin 2025**

La lettre de motivation

La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci.** Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

La lettre de motivation est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites...cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT !**

A noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 1^{er} juillet 2025.

s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

**Dernier jour pour compléter votre
dossier et confirmer vos vœux :
Mercredi 2 avril 2025**

(23h59 heure de Paris)



Mars

Avril

Mai

Juin



L'analyse des candidatures par les formations

Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI...)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »)

Dans les formations non sélectives (licences, PPPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite

Rappel : Parcoursup ne décide pas de votre affectation

Aucun algorithme de Parcoursup ne fait l'analyse de votre candidature

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury). Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures renseignés sur cette fiche. **Parcoursup n'analyse aucune candidature. Avec Parcoursup, il n'y a pas de tirage au sort.**

Aucun algorithme de Parcoursup ne décide de votre affectation

Après analyse des candidatures, les formations transmettent un classement qui sert de base aux propositions d'admission formulées via Parcoursup aux candidats à partir du 2 juin 2025.

Chaque candidat choisit en fonction des propositions d'admission qu'il reçoit, à partir du 2 juin 2025.

Parcoursup garantit à chaque candidat la liberté de choix, la possibilité de garder des vœux pour lesquels il est en liste d'attente et d'avoir le dernier mot.

Un appui aux lycéens boursiers

- > **Une priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- > **Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence

Une prise en compte de la participation aux cordées de la réussite

- > Les **formations prenant en compte la participation aux cordées de la réussite le signalent** sur la fiche de présentation de la formation (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »)
- > L'information sur la **participation aux cordées de la réussite** est remontée par les proviseurs
- > **Le lycée décide** s'il souhaite que cette information soit portée à la connaissance des formations

Des places prioritisées pour les lycéens pro. et techno. dans les formations dans lesquelles ils réussissent le mieux

- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**



Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

Lundi 2 juin 2025 > jeudi 10 juillet 2025

Phase d'admission

Je reçois les réponses des formations et je décide

Les dates clés de la phase d'admission 2025

Lundi 2 juin – début de la phase principale : c'est le moment de faire vos choix

- **Consultez dans votre dossier**, au fur et à mesure, les propositions d'admission (Oui ou Oui-si) des formations que vous avez demandées
- **Faites votre choix** : vous devez répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin
Classez vos vœux en attente



Mercredi 11 juin – début de la phase complémentaire

Vous pouvez formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** pour des formations ayant encore des places à proposer



Vendredi 4 juillet - Résultats du Bac 2025

Après les résultats du bac, je peux aller m'inscrire dans l'établissement que j'ai choisi

A partir du mercredi 1^{er} juillet 2025

Début de l'**Accompagnement personnalisé** des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)

Jeudi 10 juillet 2025 - fin de la phase principale

La phase complémentaire se poursuit jusqu'au 11 sept.
L'accompagnement en CAES se poursuit pour ceux qui ont sollicité cet accompagnement

La phase d'admission principale : 2 juin au 10 juillet 2025

- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin 2025**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

- > **Il faut se préparer à faire un choix** car les propositions arrivent dès le départ et il vous est demandé de choisir ; à titre d'illustration, en 2024 :
 - > Les bacheliers 2024 ont reçu en moyenne 5,8 propositions
 - > Au 1er jour de la phase d'admission, 66,6 % des futurs bacheliers ont reçu une proposition ; en une semaine, 81,5 % des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition
- > **Il faut se préparer à faire un choix** car entre **le 6 et le 10 juin 2025**, il sera demandé aux lycéens de classer les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver
 - > L'objectif : permettre au maximum de lycéens de recevoir des propositions avant les épreuves écrites du Bac 2025
 - > Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère ; pas besoin de faire de stratégie, la bonne question à se poser c'est : si je suis accepté, est-ce que je vais rejoindre cette formation ?

A partir de quand mon classement est pris en compte ?

Votre classement est pris en compte dès le 11 juin 2025 matin. Il servira pour la fin de la phase principale.

Et si vous recevez une proposition d'admission pour un vœu que j'ai classé ?

Vous pouvez accepter ou refuser la proposition : tous vos vœux moins bien classés sont supprimés (même si vous refusez la proposition).

Par exemple, une fois le classement de vos vœux en attente pris en compte, si vous recevez une proposition d'admission pour votre vœu classé en 1ère position, vos vœux en position 2, 3, 4 (etc.) seront supprimés automatiquement.. Si vous acceptez cette proposition, elle remplacera le vœu que vous aviez accepté provisoirement.

Comment répondre aux propositions d'admission ?

> **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**

- Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. **Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée**

> **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**

- Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
- Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 3 juin 2025** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 11 juin au 11 septembre 2025** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles**
- > **A partir du 1er juillet 2025** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

- **Prendre connaissance du calendrier 2025,** des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure ; utilisez les outils Parcoursup pour échanger, vous exercer (Quiz ; Règles d'or ; Faq ; Site d'entraînement de la phase d'admission)
- **Anticipez, n'attendez pas la dernière minute pour préparer votre projet d'orientation** : anticipez au lycée (Avenir(s) ; possibilité d'ouvrir un compte Parcoursup dès la 2nde) pour construire votre projet d'orientation progressivement, explorez la carte des formations, consultez les fiches des formations
- **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- **Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur : Lives Parcoursup, journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs
- **Préparez vous pour la phase d'admission** : la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions ... alors préparez-vous à faire un choix..

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape... vous avez le droit de vous réorienter !

Les cinq erreurs à ne pas faire sur Parcoursup

1 – Ne faire qu'un seul vœu

C'est l'une des erreurs les plus courantes sur la plateforme : ne faire qu'un seul vœu ! **Même si vous avez un projet d'orientation en béton et que vous êtes sûr de vous à 100%, ne vous limitez jamais à un seul vœu.**

La plateforme permet de formuler jusqu'à 10 vœux, et 20 sous-vœux : utilisez-les ! Gardez en tête qu'une grande diversité de chemins mènent au même métier, voire au même diplôme. Par exemple, vous pouvez passer un diplôme d'ingénieur après une classe préparatoire en lycée, après une prépa intégrée, après un BUT et même, dans certains cas, après une licence ou un BTS !

Repérez aussi les différentes formations dans le même secteur : ne vous contentez pas de la CPGE maths-informatique, formulez aussi des vœux en licence d'informatique, en BTS informatique ou en BUT informatique. Cela vous permettra d'avoir une porte de secours en cas de refus.

Les cinq erreurs à ne pas faire sur Parcoursup

2 – Ne faire que des vœux en formation sélective

Parcoursup vous permet de postuler à différents types de formations. Certains cursus sont sélectifs, donc refuseront des dossiers. D'autres accepteront tous les candidats. Les licences de l'université, sauf si elles sont en tension, sont non sélectives.

S'il est tout à fait possible de ne formuler que des vœux sélectifs, c'est une stratégie risquée, car vous pourrez n'avoir aucune solution à la rentrée universitaire. **Formuler un vœu non sélectif permet d'assurer ses arrières et de suivre une formation l'année prochaine, et même de renforcer son dossier pour retenter votre chance l'année suivante dans la formation qui vous a refusé.**

Les cinq erreurs à ne pas faire sur Parcoursup

3 – Négliger les lettres de motivation sur Parcoursup

Les lettres de motivation (ou projets de formation motivé) sont un peu paradoxales : alors qu'elles sont rarement lues par les recruteurs, elles peuvent faire la différence ! **Même si vous n'êtes pas certain qu'elles seront lues, il faut y accorder toute l'attention nécessaire :**

- Ne faites pas de copier-coller.
- Rédigez une lettre de motivation par formation.
- Personnalisez les lettres en indiquant le nom de la formation, le nom des professeurs ou étudiants que vous avez rencontrés...
- Parlez de votre projet d'études ou de votre projet professionnel.
- Faites des phrases courtes.
- Faites-vous relire : les fautes d'orthographe sont très mal vues des recruteurs !

Les cinq erreurs à ne pas faire sur Parcoursup

4 – S'y prendre au dernier moment pour remplir son dossier

Vous avez jusqu'au 13 mars pour formuler vos vœux, puis jusqu'au 2 avril pour finaliser vos dossiers. Attention à ne pas vous y prendre au dernier moment !

Vous inscrire plusieurs jours avant la fermeture de la plateforme vous permettra de prendre le site en main, de préparer toutes les pièces justificatives, de réfléchir plus mûrement à votre projet et aussi de parer d'éventuels soucis techniques qui risqueraient de venir tout gâcher !

Les cinq erreurs à ne pas faire sur Parcoursup

5 – Oublier de répondre aux propositions des formations

Cela peut paraître dérisoire, mais n'oubliez pas que votre temps est limité ! À partir du 2 juin, **lorsque vous recevrez les propositions des formations, vous n'aurez que quelques jours pour les accepter, les mettre en attente ou les décliner**. Veillez à bien garder ce calendrier en tête, car si vous ratez la date buttoir, la proposition s'annulera automatiquement !

Des services pour vous aider et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- **Le numéro vert : 0 800 400 070**
(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Des tutos vidéos, des quiz et une Faq très riche**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission

Pensez aussi à préparer votre future vie d'étudiant(e)

Bourse sur critères sociaux : vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr .

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.

Logement en résidence universitaire : pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr

Santé : pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale. Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  [@parcoursupinfo](https://www.instagram.com/parcoursupinfo)

 [@parcoursupinfo](https://twitter.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://www.instagram.com/etudiantgouv)